

Service instructeur
DIRECTION DES ROUTES ET DES TRANSPORTS

N° CP-2015-4-3-4

Service consulté
Service Juridique (SJU)
Direction des Finances (DIF)
Service de l'Action Internationale et Transfrontalière et du Bilinguisme (SAT)

**APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE L'ÉTUDE
DE FAISABILITÉ POUR LA CREATION D'UN PORTAIL DE LA MOBILITÉ AU
SEIN DE L'EURODISTRICT TRINATIONAL DE BÂLE**

Résumé : L'Eurodistrict Trinational de Bâle (E.T.B.) souhaite créer un portail de la mobilité basé sur les nouvelles technologies, au sein du bassin de vie transfrontalier.

Le présent rapport vous est soumis pour approbation de la convention financière et de ses annexes, relatives au financement de l'étude de faisabilité en vue de la création de ce portail. Le Département est sollicité à hauteur de 4 038 € sur un budget global de 60 000 €. Ce rapport propose également d'autoriser le Président à signer la convention financière.

1) Rappel du contexte

L'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB) est une instance de coopération transfrontalière créée par les collectivités territoriales en tant qu'association de droit local. Elle souhaite réaliser une étude de faisabilité pour définir le contenu, les solutions techniques et le coût d'un portail de la mobilité pour l'agglomération trinationale de Bâle.

2) Descriptif du projet

L'agglomération trinationale de Bâle couvre un territoire de près de 900 000 habitants réparti sur les trois pays (Allemagne, France et Suisse). Les usagers sont confrontés à des situations complexes lorsqu'ils traversent la frontière mais également lorsqu'ils se déplacent au sein d'un même territoire national.

Il existe actuellement de nombreuses sources d'informations pour planifier son itinéraire au sein de l'agglomération : sites internet ou applications sur téléphone mobile (vialsace, trieregio, covoiturage 67-68, sites des transporteurs, SBB, SNCF, Deutsche Bahn, etc.). L'information est souvent disponible sur un territoire précis mais rarement dans les deux langues parlées au sein de l'agglomération. Les données sur les différents moyens de

transport ou les services associés sont difficiles à trouver et souvent peu connues par les usagers.

Les systèmes d'informations multimodales permettent de comparer rapidement les durées de trajet, les distances et les coûts en fonction des modes de transport et des services de mobilité choisis et constituent des outils qui contribuent au changement de comportements en valorisant les modes de déplacement durables.

L'ETB souhaite ainsi créer un portail basé sur les nouvelles technologies afin de faciliter l'accès à l'information pour effectuer un déplacement au sein du bassin de vie transfrontalier. L'objectif est de rassembler les informations dédiées aux différents moyens de transport (transports en commun, voiture individuelle, vélo) et des services associés à la mobilité (covoiturage, stationnement, parkings-relais, taxis, etc.) sous une même adresse. Ce portail permettra de proposer un accès centralisé aux informations relatives aux différents modes de transport et aux services proposés et de développer l'information ou les services de mobilité. L'intérêt du portail est de ne pas se limiter à rassembler les informations existantes mais également de combler les lacunes sur l'offre transfrontalière.

Les utilisateurs ciblés sont principalement les habitants de l'agglomération de Bâle.

L'étude se décompose en cinq phases :

- Phase 1 : Etat des lieux concernant des informations ou des services existants en ligne et permettant de planifier ses déplacements au sein de l'ETB ;
- Phase 2 : Analyse de l'offre existante et identification des besoins ;
- Phase 3 : Benchmark ;
- Phase 4 : Scénarii ;
- Phase 5 : Recommandations.

L'étude sera lancée en juin 2015 et s'achèvera en début d'année 2016.

3) Plan de financement prévisionnel

Le montant total de l'étude est estimé à 60 000 € avec les cofinancements suivants :

- Partenaires français : 15 000 € ;
- Partenaires allemands : 15 000 € ;
- Partenaires suisses : 30 000 €.

Le Département est sollicité à hauteur de 4 038 €.

Lors du comité directeur de l'ETB du 30 janvier 2015, l'ensemble des partenaires (dont le Département) a accepté le principe de cette étude.

La convention relative au financement de l'étude de faisabilité pour la création d'un portail multimodal de mobilité au sein de l'ETB et ses deux annexes jointes au présent rapport formalisent les participations financières et leur rythme de versement. Il est prévu une avance de 60 % suite à la notification du marché et le versement du solde sur présentation d'un état justificatif des dépenses et d'un exemplaire du rendu final de l'étude.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- arrêter la participation départementale au bénéfice de l'Eurodistrict Trinational de Bâle pour l'étude de faisabilité à 4 038 € sur un budget total estimé de 60 000 € à imputer sur le programme A793, chapitre 65, fonction 88, nature 6568 code/programme 1347,
- approuver la convention financière relative à cette étude et ses deux annexes jointes au rapport,
- autoriser le Président à la signer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN